

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue mercredi le 4 janvier 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Marc Labrecque, Daniel Meunier, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 5 décembre 2005
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-01

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-02

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 DÉCEMBRE 2005

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 5 décembre 2005 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

FOURNISSEUR

TYPE DE DÉPENSE

MONTANT

Marchandises ou fournitures de bureau

0,00**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Publications CCH Ltée	maj Droit municipal: princ.gén. et contentieux	145,52
Publications CCH Ltée	MAJ Collection municipale et de droit public maj Loi sur l'aménag. et urbanisme #14-2005	184,04
Éditions Yvon Blais		42,70

372,26**Réparation ou entretien**

Plomberie Goyer Inc.	remplacer pompe à l'huile fournaise H.V.	306,58
Les Pavages Racine Inc.	répar. du trou d'homme rue Des Cèdres	437,10

743,68**Réparation machinerie municipale**

0,00

1115,94

06-03**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	0,00 \$
Ville de Bromont : entente loisirs automne-hiver 2004-2005	2 344,15
SPA de Granby : chien errant non réclamé	74,00
John Meunier Inc. : pHmètre pour station du village	296,27
	<hr/> <hr/> 2 714,42 \$

06-04**CORRESPONDANCE****DEMANDE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR D'ADAMSVILLE**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de remettre un don de 100.00 \$ au Club de l'Âge d'Or d'Adamsville.

06-05
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION RÈGLEMENT 06-02 – NOUVELLE RÉMUNÉRATION DES
ÉLUS

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 06-02 visant le traitement des élus municipaux.

06-06
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION RÈGLEMENT 06-01 – RÈGLEMENT DE TAXATION 2006

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 06-01 visant le taux de taxes foncières et autres.

06-07
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
CERTIFICAT DE CRÉDITS ANNUELS

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le présent certificat de crédits annuels pour permettre les paiements suivants :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Bell Canada	Téléphones	7 650
Bell Mobilité Cellulaire	Téléphones cellulaires	1 860
Bell Mobilité Pagette	Téléavertisseurs	240
Hydro-Québec	Électricité	34 550
CDS Produits de Bureau	Contrat entretien copieur	800
Buanderie Shefford Inc.	Loc. rouleaux essuie-mains	800
Entretien Ménager F.L. Inc.	Ménage - Hotel de ville	6 900
Entretien Ménager F.L. Inc.	Ménage - bibliothèque	1 725
PitneyBowes / PitneyWorks PITN20	Timbres et loc. timbreuse	5 500
Produits Pétroliers Lavigne	Huile chauff. Hotel de ville	12 500
Lave Auto Laflamme	Essence	5 100
Gestion C. Laplante	Service 911	5 000
Chemin de Fer Québec-Sud	Entr. passages à niveau	15 120
Société Assur. Auto. Québec	Immatriculations	800
Aquatech Société Gestion de l'eau Inc.	Contrat - réseaux égout	36 676
B. Frégeau et Fils Inc.	Contrat de déneigement	48 400
Roger Dion et Fils Inc.	Contrat de déneigement	33 741
Les Fermes Fournier Inc.	Contrat de déneigement	32 821
Les Pavages Racine Inc.	Contrat de déneigement	3 835
Ville de Bromont	Service d'incendie	78 691
Sita Canada Inc.	Contenant et ramassage	800

Sita Canada Inc.	Contrat collecte des ordures	73 915
Sita Canada Inc.	Contrat collecte sélective	46 571
R.I.E.D.S.B.M.	Élimination des déchets	26 000
C.P. Adamsville	Emprunt Règl.90-02-002	10 473
S.Q.A.E.	Emprunt égoûts	7 580
Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc.	Emprunt Règl.98-02	43 865
Salaires et allocations du conseil	pour l'année 2006	29 435
Salaires et parts d'employeur	pour l'année 2006	248 000
C.S.S.T.	CSST pour l'année 2006	3 900
L'Excellence cie assur.-vie	assurance-groupe	8 800
		541 913

06-08
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION RÈGLEMENT 06-04 – FERMETURE D'UNE PARTIE DE
CHEMIN

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 06-04 visant la fermeture et la vente d'une partie du chemin Aurèle.

06-09
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION RÈGLEMENT 91-004-07-2005 – MODIFICATION DE TRACÉ

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 91-004-07-2005 visant la modification du tracé R5-24.

06-10
DOSSIERS D'URBANISME
NOMINATION POUR LES QUESTIONS DE CLÔTURE MITOYENNE,
FOSSÉ MITOYEN, FOSSÉ DE DRAINAGE ET DÉCOUVERT

ATTENDU les articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* ;

ATTENDU l'obligation de nommer une personne pour régler les questions de clôture mitoyenne, fossé mitoyen, fossé de drainage et découvert ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement que la personne titulaire du poste d'inspecteur municipal soit responsable des questions liées aux clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts tel que précisé dans les articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*.

06-11
DOSSIERS DE VOIRIE
ADOPTION RÈGLEMENT 06-03 – DÉLÉGATION POUR LA VOIRIE

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 06-03 visant une modification au règlement 03-31 concernant la délégation au niveau de la voirie.

06-12
SÉCURITÉ PUBLIQUE
DÉSIGNATION DE L'INSPECTEUR POUR LES COURS D'EAU

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Brigham accepte de fournir, sur son territoire, les services de son inspecteur, à compter du 1^{er} janvier 2006, aux mêmes conditions que celles prévues actuellement, pour que cette personne exerce les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*, soit aux fins de retirer, sans délai, toutes obstructions dans un cours d'eau qui constituent une menace à la sécurité des personnes ou des biens. Le tout à la demande explicite de la M.R.C. Brome-Missisquoi.

06-13
VARIA
ADOPTION – RÈGLEMENT NO. 94-007-03 – FRAIS DE DÉPLACEMENT

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 94-007-03 concernant les frais de déplacement pour les élus.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 6 février 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Daniel Meunier, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Monsieur Marc Labrecque est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Réforme cadastrale
3. Approbation du procès-verbal du 4 janvier 2006
4. Rapport de délégation
5. Liste des comptes à payer pour approbation
6. Correspondance
7. Dossiers d'administration
8. Dossiers d'urbanisme
9. Dossiers de voirie
10. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
11. Sécurité publique
12. Loisirs
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

06-14 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-15 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JANVIER 2006

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 4 janvier 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Laco Électrique Inc.	batterie pour UPS	20,59
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	92,94
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	25,12

Reliure Travaction Inc.	réparation d'un livre à la bibliothèque	8,33
Formiciel Inc.	différence sur transport pour papeterie	34,38
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	92,79
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	195,53
Laco Électrique Inc.	batteries pour UPS et installation	120,50

590,18

Achat de livres, lois ou autres écrits

Publications CCH Ltée	renouv. Règlements concernant les munic. MAJ Code munic./ Code civil / Lois du travail	285,69
Wilson & Lafleur		211,86

497,55

Réparation ou entretien

Pompes St-Alphonse Inc.	sel pour adoucisseur - Hotel de ville	128,26
Rainville Automobile Inc.	lumières pour girophare du camion	38,40
Access.Soudure ASG Inc.	location bouteilles oxygène et acétylène	144,94
Dist. Serge Francoeur Enr.	nettoyant et papier à mains pour garage	193,05
Peint.Pièces Auto Granby	Cire pour les véhicules	80,15

584,80

Réparation machinerie municipale

0,00

1672,53

06-16

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	114,21 \$
Design Catherine Brunet : modifications sur site internet	100,00
Achats de livres pour la bibliothèque	304,03
SPA de Granby : frais pour récupération d'un chien errant	50,00
Cherbourg Granby : papier toilette et sacs à ordures	90,48
Publications Québec : abonnement Gazette Officielle Internet	236,95

M.R.C. Brome-Missisquoi : première partie quote-part 2006	34 875,00
C.R.S.B.P. : brochure publicitaire pour expédier avec comptes de taxes	96,62
C.R.S.B.P. : frais annuels d'exploitation pour 2006	2 073,33
C.R.S.B.P. : tarification annuelle 2006 : 2352 habitants à 3,72 \$	10 064,04
Changer le point de raccord - Hôtel de ville	2 934,29
Ville de Bromont : différence pour service incendie pour l'année 2005	6 855,65
	57 794,60 \$

06-17
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU les propriétaires retardataires pour le paiement de leurs taxes foncières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'entamer la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les propriétaires qui, au 6 février 2006, n'auront pas payé leurs arrérages de taxes, y compris les intérêts, pour une somme supérieure à 50.00 \$ visant l'année 2004 et les années antérieures et de laisser aux retardataires jusqu'au 6 mars 2006 pour payer leur dû. De permettre au directeur général à faire une offre, comprenant les taxes et les frais, sur chacun des immeubles brighamois vendus à la M.R.C. Brome-Missisquoi pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

06-18
DOSSIERS D'URBANISME
AVIS DE MOTION - PLAN D'URBANISME ET AUTRES

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption des règlements d'urbanisme suivants :

- 1- Règlement 06-100 sur le Plan d'urbanisme
- 2- Règlement 06-101 sur le zonage
- 3- Règlement 06-102 sur le lotissement
- 4- Règlement 06-103 sur la construction
- 5- Règlement 06-104 sur les permis et certificat
- 6- Règlement 06-105 sur la création d'un Comité consultatif d'urbanisme
- 7- Règlement 06-106 sur les demandes de dérogation mineure

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet desdits règlements a déjà été distribué à tous les membres présents.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 6 mars 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Normand Delisle est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 6 février 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-19 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-20 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2006

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 6 février 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
Marchandises ou fournitures de bureau		
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	42,13
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	242,55
Papeterie Atlas	cartouches d'encre	273,19

06-23
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE C.P.T.A.Q.

ATTENDU la demande de M. Vincent Barabé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après CPTAQ) sans date concernant un lot non-inscrit sur le formulaire mais situé sur le chemin Magenta et visant une utilisation à une fin autre que l'agriculture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer à la CPTAQ que la demande :

- 1- Est conforme aux règlements d'urbanisme ;
- 2- Que le projet peut être concrétisé ailleurs sur le territoire brighamois.

06-24
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION - PLAN D'URBANISME ET AUTRES

Suite à la mention du Maire quant à l'objet des règlements, leurs portées, leurs coûts et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu lesdits règlements et renoncent à leur lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter les règlements d'urbanisme suivants :

- 1- Règlement 06-100 sur le Plan d'urbanisme
- 2- Règlement 06-101 sur le zonage
- 3- Règlement 06-102 sur le lotissement
- 4- Règlement 06-103 sur la construction
- 5- Règlement 06-104 sur les permis et certificats
- 6- Règlement 06-105 sur la création d'un Comité consultatif d'urbanisme
- 7- Règlement 06-106 sur les demandes de dérogation mineure

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet desdits règlements a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-25
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE DE LA FERME GEMME AYRSHIRE S.E.N.C.

ATTENDU la demande de nettoyage et creusage de fossé en face du 325 rue des Érables datée du 22 février 2006 au bénéfice du requérant « Ferme Gemme Ayrshire SENC » ;

ATTENDU la juridiction du Ministère des Transports du Québec en cette matière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'appuyer cette demande en précisant au requérant de bien nettoyer ses ponceaux d'entrée afin de favoriser l'écoulement de l'eau.

06-26
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION DU PLAN LOCAL DE MISE EN ŒUVRE MODIFIÉ

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique exige d'apporter des modifications au schéma de couverture de risques en incendie de la MRC Brome-Missisquoi et aux plans locaux de mise en œuvre qui en font partie intégrante;

ATTENDU QUE l'approbation de ces modifications par les conseils municipaux et le conseil de la MRC permettra l'entrée en vigueur de notre schéma de couverture de risques en incendie et l'application de l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Brigham adopte son plan local de mise en œuvre tel que modifié mais uniquement aux actions suivantes afin de respecter les exigences du ministère de la sécurité publique et ce à sa demande explicite et suivant le texte produit par la M.R.C. Brome-Missisquoi sans modification par la Municipalité de Brigham :

- Action 24 : « **ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION** Suite aux rapports du préventionniste, la réalisation échelonné (sic) sur les cinq ans de la mise en vigueur du schéma soit de 18 à 22 % par année » ;
- Note à la suite de l'action 28 : « **NOTE : a (sic) noter pour les actions 28 et 32 le SSI de Bromont n'utilise pas la méthode d'approvisionnement (sic) en eau avec bassin (sic) portatif, pour se faire présentement il doit faire appel à des camions citernes supplémentaires, le directeur du SSI de Bromont nous informe qu'il prévoit faire l'achat d'un autre camion citerne d'un volume de 6 819 litres en 2006 équipé de bassin portatif.** » ;
- Action 36 : « **OBJECTIF À ATTEINDRE LORS DE LA RÉALISATION DE L'ACTION** La Municipalité de Brigham a un contrat de service avec la centrale 9-1-1 de Bromont (C. Laplante), lors d'appel incendie, elle (sic) est basculée (sic) au poste secondaire (Police de Bromont) où le service secondaire est assuré par les répartiteurs permanents » et « **ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION** Maintien le service avec la Centrale de Bromont. » ;
- Action 38 : « **OBJECTIF À ATTEINDRE LORS DE LA RÉALISATION DE L'ACTION** - D'ici septembre 2005, les pompiers déjà engagés dans le programme des modules, les termineront -Les nouveaux pompiers et officiers devront suivre le programme de POMPIER 1 et OFFICIER1, tel qu'exigé par le règlement pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie. - Le programme d'entraînement (sic) mensuel sera maintenu tel que prescrit dans NFPA 1500 et basé sur le cannevas (sic) d'entraînement (sic) du programme pompier 1. »

06-27
LOISIRS
TOURNOI DE GOLF ET SOUPER
AU BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE ST-VINCENT FERRIER

ATTENDU le tournoi de golf et souper bénéfice au profit de l'école primaire St-Vincent-Ferrier le 25 mai 2006 prochain ;

ATTENDU QUE les personnes intéressées à cette activité doivent s'inscrire avant le 15 avril prochain ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de permettre aux élu(e)s intéressé(e)s de s'inscrire à ces activités afin de représenter la Municipalité de Brigham et que cette dernière défraie les dépenses nécessaires à cet effet.

06-28
LOISIRS
DEMANDE AU COMITÉ DES LOISIRS DE BRIGHAM

ATTENDU l'argent disponible, soit plus de 8500.00 \$, dans le compte bancaire du Comité des loisirs de Brigham (1974) inc ;

ATTENDU le budget municipal 2006 où ledit Comité est en mesure de recevoir de l'argent supplémentaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Maire Steven Neil appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de demander au Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. de fournir un calendrier d'activités pour l'année 2006.

06-29
VARIA
LEVÉE DE FONDS B.M.P.

ATTENDU la considération reconnue des gens de la région pour l'hôpital BMP ;

ATTENDU l'utilisation possible dudit hôpital par l'ensemble des citoyens brighamois au même titre que les services des loisirs de Brigham, Bromont ou Cowansville ;

ATTENDU QUE l'implication de la Municipalité de Brigham à la levée de fonds de l'année passée a permis d'amasser une somme de plus de 17 000.00 \$ au bénéfice dudit hôpital ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham puisse investir un montant de 500.00 \$ pour l'activité prochaine servant à l'hôpital BMP afin de favoriser les services de ce milieu hospitalier.

06-30
VARIA
DEVIS CH. ADAMSVILLE - POLY-TECH

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de donner le mandat à la firme Poly-Tech pour rédiger le devis afin de mettre une couche d'asphalte sur la rue Adamsville et de se rendre en appel d'offre au plus vite pour que les travaux débutent le plus tôt possible.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session spéciale du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 3 avril 2006 à 19h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer, Messieurs Marc Labrecque, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Messieurs Daniel Meunier, Réjean Racine et Yvan Forand sont absents

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des états financiers 2005
2. Période de questions
3. Levée de l'assemblée

06-31 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2005

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver les états financiers 2005 tel que présenté.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil, Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 3 avril 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 6 mars 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-32

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-33

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2006

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 6 mars 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	32,09
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	97,43
		<hr/> 129,52 <hr/>

Achat de livres, lois ou autres écrits

Wilson & Lafleur	Alter Ego - Code du travail du Qc 16e édition	104,81
Éditions juridiques F.D. Inc.	maj Techn. pratiques des officiers municipaux	98,44

203,25

Réparation ou entretien

0,00

Réparation machinerie municipale

N.Bernard Pontiac Buick Inc.	chang. huile et nettoy. des freins du camion	81,61
------------------------------	--	-------

81,61

414,38

06-34

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	49,68 \$
Fleuriste Antique : décès père d'un employé	80,00
C.R.S.B.P. : fournitures pour la bibliothèque	105,42
Le Guide : avis public : règlements 06-100 à 06-106	315,17
Yves Guillemette : piquetage sur le lot 396-16-1 chemin Aurèle	143,78
Les Équipements Adrien Phaneuf Inc. : achat d'un tracteur à gazon	8 511,85
M.R.C. Brome-Missisquoi : deuxième partie quote-part 2006	33 041,00
Ministère de la Sécurité Publique : versement du 30 juin 2006	104 516,00
Groupe Ultima Inc. : M.M.Q. : renouv. assurances 10/04/2006 au 10/04/2007	20 370,00
	<u>167 132,90 \$</u>

06-35
CORRESPONDANCE
BRUNCH PIERRE PARADIS – 9 AVRIL 2006

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de permettre aux élu(e)s brighamois de représenter la Municipalité de Brigham à l'activité du député M. Pierre Paradis dimanche le 9 avril 2006 à 10h00 au Château Bromont et de payer les coûts associés à cette participation.

06-36
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
DEMANDE DE SUBVENTION – CARRIÈRE ÉTÉ

ATTENDU le programme Carrière-été 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'entériner les démarches du directeur général quant à la demande de subvention au ministère des ressources humaines et Développement des compétences Canada pour un poste d'aide-journalier à 35 heures par semaine pendant 12 semaines au taux de 8.45 \$ de l'heure.

06-37
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
RENÉGOCIER L'EMPRUNT CONCERNANT LE RÈGLEMENT 92-002-2

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de renégocier l'emprunt visé au règlement 92-002-2 visant les égouts du secteur Lacroix et de conserver le même versement annuel dans le but de rembourser plus rapidement ledit emprunt. D'autoriser le directeur général à signer les documents relatifs à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

06-38
DOSSIERS D'URBANISME
PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME À ADOPTER – 2^E ADOPTION

Suite à la mention du Maire quant à l'objet des règlements, leur portée, leur coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu lesdits règlements et renoncent à sa lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter les règlements d'urbanisme suivants à la suite de discussions :

- 1- Règlement 06-100 sur le Plan d'urbanisme
- 2- Règlement 06-101 sur le zonage
- 3- Règlement 06-102 sur le lotissement
- 4- Règlement 06-103 sur la construction
- 5- Règlement 06-104 sur les permis et certificat
- 6- Règlement 06-105 sur la création d'un Comité consultatif d'urbanisme
- 7- Règlement 06-106 sur les demandes de dérogation mineure

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet desdits règlements a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-39
DOSSIERS D'URBANISME
VENTE DU LOT 210-16

ATTENDU la demande de M. Paul Laramée concernant le lot 210-16 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de vendre le lot 210-16 à M. Paul Laramée aux conditions suivantes :

- 1- La vente sera faite au moins au prix de l'évaluation municipale ;
- 2- Les frais de notaire et autres frais reliés à cette transaction seront assumés par l'acheteur ;
- 3- Cette vente est conditionnelle au fait que l'acheteur soit propriétaire des lots contigus à celui vendu avant la signature du contrat.

06-40
DOSSIERS DE VOIRIE
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE –
ACCEPTATION DES CONDITIONS

Attendu que :

§ La municipalité de Brigham a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes ;

§ La municipalité de Brigham doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

§ Que la municipalité de Brigham s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

§ Que la municipalité de Brigham s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada, le Québec et leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne ou le décès de celle-ci ou des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec ;

§ Que la municipalité de Brigham approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions ;

§ Que la municipalité de Brigham s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution soit :

Travaux de priorité 4 -Voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale telles que les ponts ou les autres ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou les autres routes locales)		
---	--	--

Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
-------------------------	----------------------	--------------

Réfection totale – Chemin Adamsville	2006	170 000.00 \$
Réfection partielle – Chemin Fordyce	2007	89 000.00 \$
Réfection partielle – Chemin Magenta Ouest	2008	275 000.00 \$
Réfection totale – Pont Miltimore	2009	85 000.00 \$
Rechargement de divers chemins	2009	400 000.00 \$
Total des coûts des travaux de priorité 4		1 014 000.00 \$

Travaux de priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Changer les vannes des pompes au poste principal	2009	15 000.00 \$
Total des coûts des travaux de priorité 3		15 000.00 \$

**06-41
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ENTENTE AVEC M. STÉPHANE VALLIÈRES**

ATTENDU le feu du véhicule de M. Stéphane Vallières, citoyen de Farnham ;

ATTENDU le règlement no. 03-41 et la dette qui en découle pour M. Vallières de l'ordre de 940.00 \$;

ATTENDU l'impossibilité d'obtenir paiement considérant la position financière de M. Vallières et le fait qu'il n'était pas assuré ;

ATTENDU les frais présumés à payer pour obtenir un jugement sans valeur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accepter l'offre de 500.00 \$, en règlement complet et final, de la part de son père, M. Michel Vallières, afin de régulariser la situation de M. Stéphane Vallières concernant sa dette à la Municipalité de Brigham suite à l'application dudit règlement 03-41.

**06-42
LOISIRS
CITOYEN DE L'ANNÉE**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de nommer M. Laurent Lafortune citoyen de l'année 2006.

**06-43
VARIA
CITOYEN DE L'ANNÉE – DÉPENSES PERMISES**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre la création d'une petite caisse de 150.00 \$ au bénéfice de madame Michelyne Cournoyer pour ses dépenses concernant la fête du citoyen de l'année.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 1 mai 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Les conseillers Réjean Racine et Daniel Meunier se présentent à 20h15.

Le conseiller Marc Labrecque est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 3 avril 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-44

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-45

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 AVRIL 2006

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 3 avril 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	61,70
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	28,25

89,95**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Publications CCH Ltée	Loi sur compétences munic. et code munic.	60,94
Éditions Yvon Blais	maj Droit québécois de l'environnement	278,15

339,09**Réparation ou entretien**

0,00**Réparation machinerie municipale**

Équip. Adrien Phaneuf Inc.	droit spéc. sur pneus neufs : tracteur à gazon	13,80
Équip. Adrien Phaneuf Inc.	filtres, huile et couteaux : tracteur à gazon	260,72

274,52

703,56

06-46**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	Montant
Petite caisse	44,83 \$
Librairie Cowansville Inc. : achats de livres pour la bibliothèque	300,06
Alarme Top Sécurité : liaison digitale Loisirs du 28/05/2006 au 27/05/2007	155,28
SPA de Granby : frais pour récupération d'un chien errant	74,00
Publications CCH Ltée : maj Accès à l'information et protect. rens. pers.	216,14
Raymond Chabot Grant Thornton sencrl : vérification du rapport financier 2005	4 773,54
	<hr/> <hr/> 5 563,85 \$

06-47
CORRESPONDANCE
DEMANDE DE CONNEXION INTERNET HAUTE VITESSE
AUX COMPAGNIES VIDÉOTRON ET BELL

ATTENDU les demandes importantes des citoyens brighamois pour obtenir une connexion haute vitesse par le réseau téléphonique ou par câble ;

ATTENDU QUE la région est desservie de plus en plus par un service internet haute vitesse ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham reste une des rares municipalités à ne pas bénéficier de cette technologie au 21^e siècle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de demander aux entreprises de télécommunication existantes de faire le nécessaire pour que le territoire de la Municipalité de Brigham puisse bénéficier d'une connexion haute vitesse. De transmettre copie de cette résolution aux députés du Comté de Brome-Missisquoi ainsi qu'au CRTC.

06-48
DOSSIERS D'URBANISME
VENTE DE TERRAIN – MODIFICATION À LA RÉOLUTION NO. 06-39

ATTENDU la résolution no. 06-39 ;

ATTENDU les modifications à faire concernant cette résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement que :

- 1- La résolution no. 06-39 soit abrogée ;
- 2- Que la Municipalité de Brigham vend à l'entreprise Larbault inc. les lots no. 210-46 et 210-47 au prix de 9300.00 \$ et que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham les documents relatifs à cet effet ;
- 3- Que la présente vente est faite conditionnellement à ce que Larbault inc. soit propriétaire des lots 210-49 et 210-48 au moment de la signature du contrat concernant le paragraphe 2 des présentes ;
- 4- Que le tout soit fait sans frais pour la Municipalité de Brigham. Dans le cas contraire, cette vente sera annulée.

06-49
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION FINALE – RÈGLEMENTS D'URBANISME

Suite à la mention du Maire quant à l'objet des règlements, leur portée, leur coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu lesdits règlements et renoncent à sa lecture, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter les règlements d'urbanisme suivants à la suite de discussions :

- 1- Règlement 06-101 sur le zonage
- 2- Règlement 06-102 sur le lotissement
- 3- Règlement 06-103 sur la construction

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-50
DOSSIERS D'URBANISME
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 06-107
CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant les conditions d'émission de permis qui portera le no. 06-107.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet desdits règlements est distribué à tous les membres présents.

06-51
DOSSIERS DE VOIRIE
PASSAGES À NIVEAU – PROPOSITIONS DE LA COMPAGNIE DE
CHEMIN DE FER

ATTENDU la proposition de la compagnie de chemin de fer Montréal, Maine & Atlantique concernant l'entretien de certains passages à niveau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'indiquer à ladite compagnie de chemin de fer qu'elle soit responsable, en totalité, de l'entretien, la construction et l'utilisation de ses passages à niveau considérant qu'elle en a la propriété exclusive.

06-52
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉFECTION DU CHEMIN ADAMSVILLE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU les soumissions pour la réfection du chemin Adamsville ouvertes le 21 avril dernier ;

ATTENDU le plus bas soumissionnaire qui est Sintra inc. (Région montréalaise) ;

ATTENDU QUE sa partie no. 4 du bordereau de soumission est trop élevée et que la Municipalité de Brigham, suivant l'appel d'offres, est en mesure de retrancher cette partie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'accorder le contrat de réfection du chemin Adamsville à l'entreprise Sintra inc. au coût de 161 905.00 \$ plus taxes, en excluant la partie no. 4 du bordereau de soumission, et de demander à cette dernière de commencer les travaux dans les meilleurs délais.

06-53
DOSSIERS DE VOIRIE
ENTENTE – GESTION DES COURS D'EAU

ATTENDU les nouvelles responsabilités concernant la gestion des cours d'eau ;

ATTENDU le souhait de la M.R.C. Brome-Missisquoi de signer une entente avec les municipalités locales pour que ces dernières soient responsables de l'application des nouvelles règles en matière de cours d'eau ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham est favorable à cette entente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- 1- Que le Maire ainsi que le directeur général signent, pour et au nom de la Municipalité de Brigham, l'entente proposée par la M.R.C. Brome-Missisquoi envoyée par courriel le 26 avril dernier ;
- 2- Que le fonctionnaire désigné en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* pour la Municipalité de Brigham soit la personne ayant le titre d' « inspecteur municipal » suivant la convention collective SCFP- Section locale 4389 et, qu'en l'absence ou empêchement de cette dernière, la personne occupant la fonction d' « opérateur et employé de voirie » suivant ladite convention soit ledit fonctionnaire désigné.

06-54

DOSSIERS DE VOIRIE

APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT – CONTRAT DE 3 ANS

ATTENDU la fin du contrat de déneigement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'aller en appel d'offres pour le contrat de déneigement suivant les mêmes clauses contractuelles des années précédentes en y ajoutant le chemin Gaudreau et une demande de prix au kilomètre.

06-55

LOISIRS

FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE DES CÈDRES

ATTENDU la demande du Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. datée du 24 avril dernier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de permettre la fermeture de la rue des Cèdres (section de la rue des Érables jusqu'à l'avenue du Parc) à la circulation le 27 mai prochain de 12h30 à 16h30 pour une activité familiale. D'informer la Sûreté du Québec de cette décision et de leur demander une présence plus accrue à cet endroit pendant ce temps.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 5 juin 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 1 mai 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-56

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-57

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 MAI 2006

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 1 mai 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	37,67
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	55,86
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	242,29
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	116,11

451,93**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Publications CCH Ltée	maj Droit municipal: princ.gén. et contentieux	166,92
Éditions Yvon Blais	Mesures discipl. et non discipl. envoi 12-2006	87,64

254,56**Réparation ou entretien**

Pompes St-Alphonse Inc.	réparation adoucisseur d'eau	62,11
Canadian Tire	coupe-boulon	46,00
Surprenant et Fils	silicone non-aérosol : inondations	14,95

123,06**Réparation machinerie municipale**

0,00

829,55

06-58**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	Montant
Petite caisse	106,55 \$
Frais de repas et breuvages lors des inondations	143,65
Chambre de Commerce de Cowansville et Région : cotisation 2006-2007	172,54
	<hr/> <hr/> 422,74 \$

06-59**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
EMBAUCHE – ÉTUDIANT**

ATTENDU le programme carrière-été 2006 où la Municipalité de Brigham reçoit une subvention pour l'embauche d'un étudiant pour la période estivale 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'effectuer l'embauche de Monsieur Sébastien Samuel pour

une période de 10 semaines maximum au taux de 8.45\$/heure et ce pour un horaire de 35 heures par semaine incluant, au besoin, les fins de semaine. Que le directeur général puisse faire le nécessaire en ce sens.

06-60
DOSSIERS D'URBANISME
ZONE DE PROTECTION CONCERNANT LES ODEURS

ATTENDU la demande de la M.R.C. Brome-Missisquoi pour connaître l'opinion de la Municipalité de Brigham visant les zones de protection brighamoises relativement aux odeurs émanant des diverses productions agricoles ;

ATTENDU QU'il existe déjà des distances séparatrices à respecter entre, notamment, les habitations et les nouveaux bâtiments agricoles suivant la législation provinciale ;

ATTENDU la sévérité de telles mesures qui protègent déjà largement l'intérêt public ;

ATTENDU la réalité agricole prépondérante incontournable de la Municipalité de Brigham sur plus de 90% de son territoire ;

ATTENDU QUE quiconque s'installe sur le territoire brighamois connaît ou devrait connaître cette réalité et être en mesure de l'accepter considérant cette particularité ;

ATTENDU la présence d'un noyau villageois important que la Municipalité de Brigham souhaite protéger vu sa densité importante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'indiquer à la M.R.C. Brome-Missisquoi que la Municipalité de Brigham désire protéger le périmètre urbain villageois (secteur de la rue des Érables et l'Avenue des Pins) en interdisant la construction d'élevages en réclusion dans un rayon de 400 mètres à partir dudit périmètre urbain villageois en faisant face au souffle du vent dominant. De prévoir la limite aux lignes de lots concernées.

06-61
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION – RÈGLEMENT NO. 06-107 – CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS

Suite à la mention du Maire quant à l'objet des règlements, leur portée, leur coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter le règlement d'urbanisme 06-07 concernant les conditions d'émission de permis.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-62
DOSSIERS D'URBANISME
ACHAT DU LOT 334-64 – RUE YVES

ATTENDU la demande de Monsieur Yves Lanoue pour reprendre une partie de la rue Yves soit le lot 334-64 qui est une rue privée ;

ATTENDU le règlement 05-05 concernant la prise en charge des chemins privés et ses conditions ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham doit faire l'embauche d'une firme d'ingénieurs pour vérifier la conformité de la construction du chemin privé aux règlements municipaux suivant ledit règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

1. De permettre au directeur général de donner le mandat à la firme Poly-Tech pour que cette dernière effectue la vérification de conformité aux règlements municipaux, suivant le règlement 05-05, de la construction du chemin situé sur le lot 334-64 ;
2. Que si ledit chemin est conforme suivant les règlements et le rapport d'inspection, la Municipalité de Brigham fera l'achat du lot 334-64 au prix de 1.00\$ et mandate le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham les documents relatifs à cet effet et à prendre les mesures nécessaires en ce sens.

06-63
DOSSIERS DE VOIRIE
APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT

ATTENDU les soumissions concernant le déneigement des chemins et autres ;

ATTENDU les plus bas soumissionnaires conformes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu de donner les contrats de déneigement des années 2006 à 2009 comme suit :

1. Que l'entreprise Roger Dion et fils inc. soit retenue pour les contrats de déneigement concernant les travaux de type « A » - au complet (Secteur I, II et III) visant les saisons 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 au prix de 192 091.75\$ taxes incluses par saison et qu'il soit également retenu comme entrepreneur pour effectuer le déneigement et le déglacage des routes et chemins supplémentaires au prix de 1 800.00\$ plus taxes au kilomètre pour toutes les saisons énoncées précédemment ;
2. Que l'entreprise Les Pavages Racine inc. soit retenue pour le contrat de déneigement de type « C » visant les saisons 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 au prix de 5751.25\$ taxes incluses par saison ;
3. Que la Municipalité de Brigham rejette toutes les soumissions concernant les travaux de type « B » considérant les prix trop élevés.

Que le directeur général signe pour et au nom de la Municipalité de Brigham les contrats à intervenir entre les parties.

Le conseiller Marc Labrecque vote contre le fait de donner le contrat à l'entreprise Les Pavages Racine inc. concernant les travaux de type « C ».

06-64
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉFECTION DU CHEMIN ADAMSVILLE –
DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU la réfection du chemin Adamsville ;

ATTENDU la vitesse excessive sur ce chemin ;

2482

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de demander à la Sûreté du Québec d'être plus présente sur le chemin Adamsville considérant son historique de voie rapide.

06-65

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 06-01-01 – EAU
POTABLE**

ATTENDU l'ordonnance du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs concernant le réseau d'eau potable de Madame Solange Trahan Guay ;

ATTENDU l'obligation pour la Municipalité de Brigham d'exploiter ledit réseau pendant 730 jours à partir du 29 mai 2006 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham ne possède pas l'expertise nécessaire pour exploiter un tel réseau et qu'à cet effet se voit dans l'obligation de retenir une firme spécialisée dans le domaine ;

ATTENDU les dépenses reliées à cet état de fait ;

ATTENDU le principe utilisateur-payeur ;

POUR CES MOTIFS :

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant la taxation pour l'exploitation du réseau d'eau potable du secteur Guay et portant le no. 06-01-01 et qui concerne l'année 2006.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

06-66

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
CONTRAT À L'ENTREPRISE AQUATECH**

ATTENDU l'obligation pour la Municipalité de Brigham d'exploiter le réseau d'eau potable de Madame Solange Trahan Guay depuis le 29 mai dernier ;

ATTENDU l'impossibilité d'obtenir de l'information de la part de Mme Guay concernant les tests effectués dernièrement ou pour toute autre information pertinente demandée ;

ATTENDU l'urgence de prendre en charge ledit réseau de manière efficace dans l'intérêt de la santé des utilisateurs ;

ATTENDU l'absence d'expertise de la Municipalité de Brigham en la matière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

1. De donner le contrat à la firme Aquatech - Société de gestion de l'eau inc. pour exploiter le réseau d'eau potable de Mme Solange Trahan Guay (permis d'exploitation no. 38700-03) suivant l'ordonnance du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs reçue le 29 mai 2006, et ce au coût maximum de 625.00 \$ plus taxes mensuellement jusqu'au

- 31 décembre 2006 et d'entériner le travail effectué depuis le 1^{er} juin 2006 par ladite firme ;
2. Que le contrat à intervenir entre les parties soit basé sur l'offre de service faite le 2 juin 2006 par M. Jean-Guy Cadorette au nom de l'entreprise Aquatech – Société de gestion de l'eau inc..
 3. Que le directeur général signe, pour et au nom de la Municipalité de Brigham, ladite offre de service à cet effet.

Le conseiller M. Yvan Forand propose au Conseil municipal de remettre une somme de 500.00 \$ au Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. pour financer l'achat de filets de but de soccer et pour les dépenses engendrées lors de la dernière activité dudit Comité.

06-67
LOISIRS
DEMANDES

ATTENDU les demandes du Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. par la voix du conseiller Forand ;

ATTENDU un montant de plus de 8000.00 \$ puisé, en grande partie, à même les taxes municipales ou autres subventions qui est disponible pour ledit Comité dans leur compte en banque et qu'il s'agit d'un montant très important pour un organisme sans but lucratif de cette envergure ;

ATTENDU QUE le Conseil attend toujours une liste d'activités annuelles et que ledit Comité tarde toujours à la fournir ;

ATTENDU la dernière activité des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- 1- De remettre une somme de 100.00 \$ au Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. pour payer les dépenses de l'activité du mois de mai ;
- 2- De remettre, sur preuve d'achat seulement, un montant de 300.00 \$ audit Comité pour l'achat de filets de but pour le soccer ;
- 3- D'indiquer à cet organisme que la Municipalité de Brigham demande et attend toujours une liste des activités pour l'année en cours.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 3 juillet 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 1 mai 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Rapport d'urgence du Maire
6. Correspondance
7. Dossiers d'administration
8. Dossiers d'urbanisme
9. Dossiers de voirie
10. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
11. Sécurité publique
12. Loisirs
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

06-68

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-69

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2006

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 5 juin 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	12,41
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	68,60
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	16,80
Imprimerie Debescio Inc.	logo Brigham en format EPS vectoriel	11,50

109,31**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Wilson & Lafleur Ltée Code de procédure civile Alter Ego 374,50

374,50**Réparation ou entretien**

Jean-Paul Goyette ramassage d'un castor : ch. Choinière 70,00

Serrurier Alpha Inc. 6 cadenas ABUS série 55/60 103,18

R.I.E.D.S.B.M. ramassage d'un chevreuil mort 25,00

Loblaws Cowansville fleurs pour l'entrée de l'hotel de ville 48,18

Seney Électrique Inc. prise pour air climatisé bureau inspecteur 142,71

389,07**Réparation machinerie municipale**

N.Bernard Pontiac Buick Inc. chang. huile du camion 45,96

45,96

918,84

06-70**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	145,30 \$
Groupe Ultima Inc. : M.M.Q. avenant - resp.civile - réseau d'aqueduc	463,00
Le Guide : avis public : règlements 06-101 à 06-103	54,29
Parc Lacroix : travail à forfait pour préparation du terrain	162,75
Formiciel Inc. : commande de chèques "fournisseur" et "salaire"	796,00
Seney Électrique Inc. : poteau et boîte de contrôle : station pompage Lacroix	2 127,96
	<hr/> <hr/> 3 749,30 \$

RAPPORT D'URGENCE DU MAIRE

Dépôt du Rapport d'urgence du Maire :

	<u>Montant</u>
Suite à l'inondation du 11 juin 2006 : calvette chemin Hallé est	17535,06 \$
	<u>17535,06 \$</u>

06-71
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
VENTE DE TERRAIN – MODIFICATION À LA RÉOLUTION NO. 06-48

ATTENDU les résolutions no. 06-39 et 06-48 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de modifier le paragraphe 2 de la résolution no. 06-48 comme suit :

« 2- Que la Municipalité de Brigham vende à l'entreprise Larbault inc. les lots no. 210-46 et **210-45** au prix de 9300.00 \$ et que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham les documents relatifs à cet effet ; »

06-72
DOSSIERS D'URBANISME
2^E ADOPTION – RÈGLEMENT 06-107 – CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter le règlement d'urbanisme 06-107 concernant les conditions d'émission de permis.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-73
DOSSIERS D'URBANISME
PERMISSION D'ÉPANDAGE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de permettre l'épandage de lisier de porcs et de lactosérum (petit lait) sur le territoire de la Municipalité de Brigham.

06-74
DOSSIERS DE VOIRIE
ACHAT DE DOS D'ÂNE ET LIGNAGE – RUE ADAMSVILLE

ATTENDU la vitesse excessive sur la rue Adamsville suite à sa réfection ;

ATTENDU QUE des moyens doivent être pris pour régler ce problème ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de permettre l'achat et l'installation de trois (3) dos d'âne, de signalisation à cet effet et d'effectuer le lignage central complet de la rue Adamsville aux endroits où seul un tracé pointillé est existant, et ce au coût total maximum de 2300.00 \$ plus taxes.

06-75

**DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
2^E AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO. 06-01-01 - TAXATION**

Renouvellement d'un avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant la taxation pour l'exploitation du réseau d'eau potable du secteur Guay et portant le no. 06-01-01 et qui concerne l'année 2006.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

06-76

**DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
DEMANDE D'ASSISTANCE D'URGENCE**

ATTENDU l'ordonnance no. 534 du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs (ci-après MDDEP) obligeant la Municipalité de Brigham à exploiter un réseau d'eau potable privé ;

ATTENDU QUE cette ordonnance a été promulguée à la suite des représentations de l'exploitante dudit réseau qui ne souhaite plus s'occuper de ses infrastructures et de fournir l'eau à plus de 20 résidences ;

ATTENDU QUE cette ordonnance oblige la Municipalité de Brigham, sans compensation financière, à exploiter un réseau d'eau potable privé pour une période de 730 jours ;

ATTENDU QUE la solution mise de l'avant par le MDDEP ne règle pas le problème de façon définitive car à la fin de la période de 730 jours, le réseau sera de nouveau utilisé par l'exploitante et cette dernière pourra continuer de percevoir un tarif des abonnés du système en cause sans compter qu'il y a de fortes chances qu'elle ne souhaite pas plus exploiter son réseau et qu'elle demande, à nouveau, au MDDEP que ce dernier adopte une nouvelle ordonnance;

ATTENDU QUE les parties au dossier s'entendent sur le fait que ledit réseau souffre de déficiences importantes, qu'il n'existe aucun plan clair de l'ensemble de cette infrastructure et que l'eau n'est pas de bonne qualité en tout temps tel que précisé ci-après ;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et des Régions (ci-après MAMR), dans sa correspondance du 1^{er} juin dernier, demande à la Municipalité de Brigham d'utiliser sa part provenant de la taxe d'accise sur l'essence pour effectuer la mise à niveau dudit réseau d'eau potable qui ne lui appartient pas ;

ATTENDU QU'en agissant ainsi, l'argent provenant de fonds publics viendra mettre à niveau un réseau appartenant à des intérêts privés et que, par surcroît, le *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec* visant la taxe d'accise pose comme condition *sine qua non* explicite qu'une municipalité doit investir dans des infrastructures municipales et, par conséquent, non dans celles qui relèvent du domaine privé ;

ATTENDU QU'en retenant la suggestion des fonctionnaires du MAMR, l'exploitante initiale du réseau pourra reprendre celui-ci à la fin de la période de 730 jours et donc de bénéficier de l'argent provenant des fonds publics qui auront procédé à une réhabilitation complète de son système d'eau potable sans que cette dernière s'implique financièrement ;

ATTENDU QUE les représentants du MAMR imposent donc, unilatéralement, une condition supplémentaire qui n'apparaît pas dans l'entente initiale avec les villes et municipalités du Québec et qui va à l'encontre de l'intérêt public ;

ATTENDU QUE la part de la Municipalité de Brigham provenant de la taxe d'accise est suspendue par le MAMR à cause de cette méthode qui lui est prescrite et qu'elle ne recevra aucune somme d'argent tant et aussi longtemps qu'elle ne se soumettra pas aux volontés des fonctionnaires du MAMR ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham considère cette façon de faire injustifiée d'autant plus qu'elle a proposé, le 12 septembre 2005, au ministre du MDDEP de l'époque, M. Mulcair, une solution durable pour régler définitivement ce dossier et non uniquement pour 730 jours ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham, afin de parer à toute éventualité et à faire sa part dans ce dossier, a soumis des demandes de subvention via le « Programme d'infrastructures Canada-Québec 2000 » et le « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités » durant la période estivale 2004 pour mettre à niveau ce réseau d'eau potable et de s'engager, si l'une ou l'autre des demandes était acceptée, à devenir propriétaire et exploitante de ce système d'eau potable tel que précisé dans ladite correspondance du 12 septembre 2005 ;

ATTENDU QUE malgré les accusés de réception reçus le ou vers le 3 août 2004, seule une lettre reçue aujourd'hui le 3 juillet 2006 explique que la demande pour le « Programme d'infrastructures Canada-Québec 2000 » est rejetée faute de crédits suffisants et qu'en ce qui concerne le « Programme d'infrastructures Québec-municipalités » la demande est toujours sous étude ;

ATTENDU QUE depuis la prise en charge dudit réseau, un contrôle microbiologique a été effectué le 15 juin 2006 et a décelé la présence de coliformes totaux au-delà de la norme prévue au *Règlement sur la qualité de l'eau potable* et que le MDDEP, le MAMR ainsi que la Santé publique - Montérégie sont conscients de cet état de fait ;

ATTENDU QUE dans l'optique où on force la Municipalité de Brigham à devenir propriétaire du système en cause pour la contraindre à se servir de l'argent provenant de la taxe d'accise, cette dernière ne voit pas pour quelle raison elle ne pourrait pas, en place et lieu de ce programme, bénéficier de l'une ou l'autre des autres subventions mentionnées précédemment où des demandes ont été présentées il y a 2 ans et qui cadrent parfaitement avec la présente situation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de demander la collaboration des instances supérieures du MDDEP, du MAMR, de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Opposition officielle dans cette affaire dans le but de venir en aide à la Municipalité de Brigham qui est manifestement prise dans un dédale administratif où aucune solution mise de l'avant par l'administration publique québécoise ne respecte les ententes signées avec les villes et municipalités du Québec ou qui apparaît durable et permanente dans l'intérêt des citoyens de ce secteur et de leur santé malgré les offres brighamoises répétées pour mettre un terme de façon définitive à ce dossier.

06-77
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 06-05 – AVERTISSEURS DE FUMÉE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant les avertisseurs de fumée qui portera le no. 06-05 concernant les avertisseurs de fumée.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlements est distribué à tous les membres présents.

06-78
SÉCURITÉ PUBLIQUE
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SUITE AUX INONDATIONS

ATTENDU les inondations du 20 au 22 mai 2006 ainsi que ceux du 10 et 11 juin 2006 ;

ATTENDU les dégâts importants aux infrastructures municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière au ministère de la sécurité publique pour les dommages causés aux infrastructures municipales par les dernières inondations et de mandater le directeur général à faire le nécessaire en ce sens pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

06-79
SÉCURITÉ PUBLIQUE
DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU la vitesse excessive sur le chemin Adamsville suite à sa réfection ;

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de sensibiliser les usagers dudit chemin quant à leur vitesse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de demander à la Sûreté du Québec d'installer un panneau lumineux temporaire sur le chemin Adamsville où on indique la vitesse maximale permise et la vitesse du véhicule prise au radar qui circule sur cette voie.

06-80
VARIA
BIBLIOTHÈQUE – ACHAT DE LIVRES

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'effectuer l'achat de livres à la bibliothèque au coût maximum de 400.00 \$ plus taxes.

06-81
VARIA
FÊTE MUNICIPALE – MENTIONS D'EXCELLENCE

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de permettre les dépenses nécessaires pour la création de plaques de

reconnaissance pour deux (2) jeunes brighamois pour leur dévouement dans leurs études et leurs activités parascolaires :

- Mme Valérie Breault
- M. Vincent Plouffe

06-82
VARIA
FÊTE MUNICIPALE – AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre les dépenses nécessaires, prévues au budget, pour l'organisation de la fête municipale du 13 août prochain.

06-83
VARIA
MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de nommer M. Marc Labrecque comme nouveau Maire suppléant en date d'aujourd'hui le 3 juillet 2006.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 7 août 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 3 juillet 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-84

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-85

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2006

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 3 juillet 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	661,43
		<hr/>
		661,43

Achat de livres, lois ou autres écrits

Les Publications du Québec	Normes ouvrages routiers - signalisation	209,88
Wilson & Lafleur Ltée	Alter Ego: Chartes des droits de la personne	103,83
		313,71

Réparation ou entretien

R.I.E.D.S.B.M.	ramassage d'un chevreuil mort 07/07/2006	25,50
Alarme Top Sécurité	programmation du 450 : alarme hotel de ville	67,86
R.I.E.D.S.B.M.	ramassage d'un chevreuil mort 21/07/2006	25,50
Top Location St-Alphonse	huile et fil pour coupe-herbe et lunettes sécur.	60,22
		179,08

Réparation machinerie municipale

N. Bernard Inc.	réparation d'un pneu sur le tracteur	29,00
		29,00
		1183,22

06-86**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>	
Petite caisse	92,92 \$	
Le Guide : avis public : règlements 06-100 à 06-103	170,70	
La Voix de l'Est : avis public : règlements 06-100 à 06-103	134,58	
SPA de Granby : frais pour récupération de 2 chiens errants	148,00	
Services Matrec : augm. pour conteneur à déchets due aux redevances gouv.	52,44	
Ville de Bromont : entente loisirs printemps-été 2006	590,66	
PG Mensys (système informatique) : module progiciel - paie	920,20	
Sintra Inc. : surplus pour réfection chemin Adamsville	1 069,95	
Alarme Top Sécurité : programmation du 450 : alarme salle des loisirs	84,04	
		3 263,49 \$

06-87**DOSSIERS D'URBANISME
CONSTATS D'INFRACTION – TRAVAUX SANS PERMIS**

ATTENDU les constats d'infraction émis par le passé pour des travaux commencés sans permis ;

ATTENDU l'agrandissement d'une remise et l'installation d'une piscine sans permis découverts récemment ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de donner les constats d'infraction suivants :

- 1- À l'égard du propriétaire du lot portant le matricule 5511-76-9476 pour avoir installé une piscine sans obtenir un permis ;
- 2- À l'égard du propriétaire du lot portant le matricule 6013-54-8171 pour avoir presque doublé une remise sans permis ;

06-88
DOSSIERS D'URBANISME
PROCÉDURES LÉGALES À PRENDRE – MATRICULE 5611-17-2751

ATTENDU les plaintes concernant l'usage et l'état du terrain portant le matricule 5611-17-2751 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mandater l'inspecteur municipal pour effectuer une enquête et émettre tous les constats d'infraction qu'il juge nécessaire pour que le propriétaire du lot portant le no. 5611-17-2751 respecte tous les règlements d'urbanisme et que, s'il y a lieu, le directeur général prenne les recours nécessaires contre ledit propriétaire devant les tribunaux de droit commun pour assurer le respect des règlements d'urbanisme.

06-89
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE – CONDITIONS

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme no. 2006-03 concernant le matricule no. 6013-72-3005 ;

ATTENDU la proximité d'un cours d'eau dans ce dossier mais que cette situation résulte de faits antérieurs à la réglementation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'indiquer au requérant que sa demande visant une dérogation mineure CCU 2006-03 pour le lot portant le matricule no. 6013-72-3005 est accordée suivant les considérations suivantes :

- 1- Que la présente dérogation est donnée uniquement à l'égard du règlement de lotissement no. 06-102 et non pour les autres lois ou règlements en vigueur concernant les cours d'eau ;
- 2- Que le Conseil municipal recommande fortement au demandeur de se renseigner afin de vérifier s'il doit se conformer à d'autres normes en la matière.

06-90
DOSSIERS DE VOIRIE
CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER AVEC LE MTQ

ATTENDU la demande du Ministère des transports du Québec concernant le contrat d'entretien d'hiver pour certains chemins ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de permettre au directeur général de signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham le contrat d'entretien d'hiver no. 8608-06-4915 du Ministère des transports du Québec pour les chemins des Érables, Gaudreau, Brigham et Curé Godbout d'une longueur total approximative de 8.79 km et qui vise une année avec une clause de renouvellement de deux (2) années subséquentes.

06-91

DOSSIERS DE VOIRIE

SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Adamsville pour un montant subventionné de 25 000.00 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports ;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ledit chemin Adamsville dont la gestion incombe à la Municipalité de Brigham.

06-92

DOSSIERS DE VOIRIE

RÉPARTITION DE LA SUBVENTION À RECEVOIR

ATTENDU la subvention à recevoir de 25 000.00 \$ du MTQ ;

ATTENDU les travaux faits lors des inondations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de permettre divers travaux de voirie pour un montant maximum de 12 000.00 \$ plus taxes.

06-93

DOSSIERS DE VOIRIE

DEMANDE DE DANIELLE LANCTÔT ET GÉRALD CLAIROUX

ATTENDU la demande de Mme Danielle Lanctôt et de M. Gérald Clairoux datée du 24 juillet 2006 ;

ATTENDU QUE le fossé visé est situé dans l'emprise de la rue qui appartient à la Municipalité de Brigham ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre, sous réserve de ce qui suit, aux demandeurs d'utiliser du matériel de recouvrement sur la partie de terrain appartenant à la Municipalité de Brigham en face du 123 ave des Noyers mais de leurs indiquer qu'il ne s'agit que d'une tolérance qui n'engage nullement la Municipalité de Brigham pour l'avenir et que cette dernière se réserve le droit, en tout temps et sans égard pour qui que ce soit, d'arracher, de détruire, d'endommager ou d'enlever d'une quelconque façon tout le matériel quel que soit sa nature, en totalité ou en partie, que l'on installera sur ladite partie de terrain qui reste la propriété exclusive de ladite Municipalité de Brigham. Que si les demandeurs

commencent leur projet, la Municipalité de Brigham considéra que ces derniers acceptent les éventuelles conséquences de leurs gestes, qui ne se limitent pas aux présentes, et les conditions énoncées plus haut et, par voie d'inférence nécessaire, les demandeurs ainsi que leurs ayant causes, employés, préposés ou toute personne agissant sous leur ordre et contrôle n'endommageront pas le terrain municipal ou les installations municipales et dégagent également la Municipalité de Brigham de toute responsabilité à l'égard des actes de ses préposés qui viendraient nuire, d'une façon ou d'une autre, à leur projet et ce en tout temps et que cette dernière se réserve le droit de remettre le tout dans son état antérieur aux modifications à n'importe quel moment. D'envoyer par courrier recommandé copie de la présente résolution.

06-94

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ADOPTION – RÈGLEMENT NO. 06-01-01 – TAXATION RÉSEAU
D'AQUEDUC**

Suite à la mention du Maire quant à l'objet des règlements, leur portée, leur coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le règlement de taxation no. 06-01-01 concernant le réseau d'eau potable.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-95

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION – RÈGLEMENT NO. 06-05 – AVERTISSEURS DE FUMÉE**

Suite à la mention du Maire quant à l'objet des règlements, leur portée, leur coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement sur les avertisseurs de fumée no. 06-05 concernant les avertisseurs de fumée.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-96

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
PONT COUVERT DECELLES – DEMANDE DE RÉPARATION**

ATTENDU les dernières inondations des mois de juin et mai derniers ;

ATTENDU QUE des citoyens inondés ont été coupés de l'aide disponible à cause de la fermeture du secteur du pont du Perron ;

ATTENDU QUE lesdits citoyens auraient été en mesure d'être évacués ou aidés si le pont couvert Decelles aurait été réparé dans le passé comme prévu ;

ATTENDU QUE la situation des zones inondables risque de se dégrader davantage et que des issues de sortie sont plus que jamais nécessaires ;

ATTENDU les résolutions précédentes pour demander une réparation urgente dudit pont couvert Decelles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de demander au Ministère des Transports du Québec d'effectuer une réparation complète du pont couvert Decelles pour des raisons non seulement architecturales mais surtout de sécurité publique pour favoriser l'évacuation de sinistrés lors de périodes difficiles et le passage de certains véhicules d'urgence.

06-97
LOISIRS
ENTENTE INTERMUNICIPALE - LOISIRS

ATTENDU l'entente en matière de loisirs avec la ville de Cowansville venant à échéance prochainement ;

ATTENDU la proposition de renouvellement jusqu'au 31 août 2007 aux mêmes conditions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accepter l'offre cowansvilloise de reconduire jusqu'au 31 août 2007 l'entente en matière de loisirs, et ce aux mêmes conditions.

06-98
VARIA
TRANSPORT ADAPTÉ L'AUTO-AMIE INC. – MODIFICATIONS AU PLAN DE TRANSPORT

ATTENDU les demandes des municipalités de la région de Bedford et de l'association des personnes handicapées physiques de Cowansville et région ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'apporter les modifications au plan de développement du service de transport adapté pour permettre les déplacements, pour raison médicale, sur les circuits suivants :

- Municipalités du secteur Bedford et Frelighsburg vers St-Jean-sur Richelieu
- Municipalités du secteur Farnham vers St-Jean-sur-Richelieu
- Municipalités du secteur Farnham vers Granby
- Municipalités des secteurs de Cowansville et Sutton vers Granby

Les départs se feront exclusivement entre 9h00 et 13h00, du lundi au vendredi et chaque usager devra déboursier 10.00 \$ pour un aller simple.

06-99
VARIA
TRANSPORT ADAPTÉ L'AUTO-AMIE INC. – RENOUELEMENT DES CONTRATS DE TRANSPORT

ATTENDU l'intention de la MRC Brome-Missisquoi de déclarer compétence en matière de transport adapté ;

ATTENDU QUE tous les contrats de transport se terminent le 31 décembre 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'autoriser Transport adapté l'Auto-Amie inc. à prolonger les contrats de transport liant les transporteurs assurant actuellement le transport des usagers de transport adapté l'Auto-Amie inc. jusqu'au 31 décembre 2007.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue mardi le 5 septembre 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 7 août 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-100 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-101 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AOÛT 2006

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 7 août 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	354,73
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	74,29
		<hr/> 429,02 <hr/>

Achat de livres, lois ou autres écrits

Éditions Yvon Blais	maj Loi sur l'aménag. et urbanisme #15-2006	88,94
---------------------	---	-------

88,94

Réparation ou entretien

0,00

Réparation machinerie municipale

0,00

517,96

06-102

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	102,29 \$
SPA de Granby : frais pour récupération et euthanasie 1 chien errant	154,00
Bell Canada : répar. système téléphonique suite à l'orage du 02/08/2006	259,89
PG Mensys : remplac. router et modem informatique suite à l'orage	511,57
Cobi Informatique Inc. : remplac. 2 cartes de réseau et Switch Linksys	369,45
Cobi Informatique Inc. : modem et router pour internet biblio et modem serveur	484,84
Céline Vaillancourt : Cobi Informatique : remplac. modem à la biblio.	56,96
Alarme Top Sécurité : changer panneau alarme-feu et infra-rouge au garage	779,13
Alarme Top Sécurité : changer 5 détecteurs de chaleur - salle des loisirs	271,77
	<u>2 989,90 \$</u>

06-103

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
PACTE RURAL 2007**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de présenter une demande au Pacte rural 2007 pour l'aménagement de la halte routière située aux abords de la Route 104 pour un coût total de 10 000.00 \$

et où la Municipalité de Brigham s'engage à payer 5000.00 \$ dans ce projet. De mandater le directeur général à faire le nécessaire en ce sens et de signer tous les documents, pour et au nom de la Municipalité de Brigham, à cet effet.

06-104
DOSSIERS D'URBANISME
VENTE DE DISQUES COMPACTS - RÉGLEMENTATION

ATTENDU les différents règlements d'urbanisme disponibles sur disque compact ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de permettre la vente de disques compacts où on retrouve les règlements d'urbanisme de la Municipalité de Brigham, et ce au prix de 20.00 \$ chacun taxes incluses.

06-105
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU l'interdiction du passage des véhicules lourds sur le chemin Fordyce – Partie Cowansvilloise ;

ATTENDU QUE suivant le Ministère des transports, il faut l'avis de la Municipalité limitrophe où passe le chemin avant d'obtenir ce genre d'interdiction ;

ATTENDU QUE la Ville de Cowansville n'a jamais obtenu l'avis de la Municipalité de Brigham à cet effet mais qu'elle semble tout de même en mesure d'interdire le passage des véhicules lourds sur ledit chemin suivant la signalisation ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham souhaite faire de même sur la partie brighamoise du chemin Fordyce ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de demander au Ministère des Transports la permission d'interdire les véhicules lourds sur le chemin Fordyce car manifestement la Ville de Cowansville ne voit pas d'inconvénient à cet égard.

06-106
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
DEMANDE DE SUBVENTION – F.I.M.R. EAU POTABLE

ATTENDU le programme de subvention « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Volet 1 » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mandater le directeur général pour faire le nécessaire afin de présenter une demande de subvention audit Fonds – Volet 1 au bénéficiaire du réseau d'eau potable situé dans le secteur résidentiel Guay et qu'il signe pour et au nom de la Municipalité de Brigham les documents relatifs à cet effet.

06-107
VARIA
CHIENS INTERDITS DANS CERTAINS PARCS

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement que le service technique installe des pancartes interdisant la présence de chiens dans les parcs où sont, notamment, situés les modules de jeux soient :

- 1- Le parc Daigneault - Aire de jeux Noémie et l'espace en arrière de l'Hôtel de ville et situé sur les lots P-168 et 168-3 ;
- 2- Le parc Lacroix situé sur la rue des Érables près de la Route 139 et situé sur le lot 334-33.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 2 octobre 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Daniel Meunier et le Maire suppléant Marc Labrecque.

Le Maire M. Steven Neil ainsi que le conseiller M. Normand Delisle sont absents.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 5 septembre 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-108 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-109 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2006

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 5 septembre 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

FOURNISSEUR

TYPE DE DÉPENSE

MONTANT

Marchandises ou fournitures de bureau

0,00

Achat de livres, lois ou autres écrits

2503

F.Q.M.	MAJ. Le Règlement Municipal	206,70
Éditions Yvon Blais	Loi sur la Fiscalité munic. envoi #19-2006	101,66
		308,36

Réparation ou entretien

Canadian Tire	Raid pour guêpes	44,41
		44,41

Réparation machinerie municipale

Besette Automobiles Inc.	changement huile Dodge SX	34,13
		34,13
		386,90

06-110
LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	33,21 \$
Ministère de la Sécurité Publique : versement du 31 octobre 2006	104 516,00
FQM : inscriptions au congrès annuel 2006	3 503,96
Environnement Québec : droit annuel pour barrage : du 01/04/06 au 31/03/07	191,00
Groupe Poly-Tech : certificat de conformité : asphaltage rue des Érables	147,00
Groupe Poly-Tech : inspection du barrage du Moulin	597,67
PG Mensys (système informatique) : module Télétransmission - MAPAQ	2 273,30
PG Mensys : journée de formation le 19 octobre 2006 pour Céline Plouffe	113,95
Achats de livres pour la bibliothèque	300,00
<u>111 676,09 \$</u>	

- Dépôt des indicateurs de gestion 2005

06-111
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
CONGRÈS FQM 2006

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de payer tous les frais de Congrès 2006 aux élus municipaux suivant les règlements en vigueur et les lois applicables.

06-112
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
RÈGLEMENT 03-42-1 – MODIFICATION AUX HEURES DES SÉANCES

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire suppléant, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant une modification au règlement 03-42 et qui portera le no. 03-42-1 concernant une modification aux heures des séances.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

06-113
DOSSIERS D'URBANISME
AVIS D'INFRACTION – TRAVAUX SANS PERMIS

ATTENDU les constats d'infraction émis par le passé pour des travaux commencés sans permis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction à chacun des propriétaires suivants pour avoir commencé des travaux sans demander un permis de construction :

1. Propriétaire du lot portant le matricule 6314-29-3417 concernant l'installation d'une piscine sans permis ;
2. Propriétaire du lot portant le matricule 5715-37-1601 concernant l'installation d'une piscine sans permis ;
3. Propriétaire du lot portant le matricule 5812-67-8105 concernant l'installation d'une piscine sans permis ;
4. Propriétaire du lot portant le matricule 6612-70-4030 concernant une modification de son bâtiment principal sans permis.

06-114
DOSSIERS D'URBANISME
**COURS D'EAU – RECOMMANDATION À LA M.R.C. BROME-
MISSISQUOI**

ATTENDU les nombreuses complications et questions entourant la gestion des cours d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'indiquer à la M.R.C. Brome-Missisquoi qu'il serait préférable que cette dernière embauche un employé responsable de la question des cours d'eau sur son territoire et que son traitement soit payé par une quote-part.

06-115
DOSSIERS D'URBANISME
NOMINATIONS POUR LE PACTE RURAL

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes sur le Comité « Secteur Centre » concernant le Pacte rural de la M.R.C. Brome-Missisquoi en place et lieu des personnes nommées précédemment à cet effet :

- 1- Le Maire ou, en son absence ou incapacité d'agir, le Maire suppléant
- 2- M. Normand Delisle, Conseiller au poste no. 6

06-116
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-2006-00002

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure no. DM 2006-00002.

06-117
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-2006-00003

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure no. DM 2006-00003.

06-118
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – MME DANIELLE CARDIN
ET M. ANDRÉ POLLENDER

ATTENDU le projet présenté par Mme Danielle Cardin et M. André Pollender daté du 29 août 2006 ;

ATTENDU QUE le projet a plusieurs volets ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'indiquer à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ce qui suit concernant ce dossier :

- 1- Que le projet présenté est conforme aux règlements municipaux ;
- 2- Que le projet présenté, outre la question d'aliénation, peut être concrétisé ailleurs sur le territoire brighamois.

06-119
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RM-410-1

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire suppléant, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant une modification au règlement RM-410 et qui portera le no. RM-410-1 concernant le contrôle des animaux.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

06-120
SÉCURITÉ PUBLIQUE
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES – ACTIVITÉS DE
PRÉVENTION

ATTENDU la demande datée du 18 août 2006 du directeur du service d'incendie de la Ville de Bromont et qui est responsable du territoire brighamois ;

ATTENDU les obligations du schéma de couverture de risques ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de permettre les différentes activités proposées afin de sensibiliser les citoyens brighamois à la prévention des incendies et à l'utilisation des détecteurs de fumée pour un montant maximal de 1000.00 \$.

06-121
SÉCURITÉ PUBLIQUE
DEMANDE D'ALLÈGEMENT AU RÈGLEMENT RÉGIONAL 02-0305

ATTENDU le règlement de contrôle intérimaire no. 02-0305 de la M.R.C. Brome-Missisquoi ;

ATTENDU la sévérité d'un tel règlement qui empêche toute construction incluant de simples aménagements dans la zone inondable ;

ATTENDU l'impossibilité pour la Municipalité de Brigham de changer son propre règlement d'urbanisme pour permettre certaines constructions en zone inondable tant et aussi longtemps que ladite M.R.C. ne changera pas son règlement no. 02-0305 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham demande à la M.R.C. Brome-Missisquoi de permettre certaines constructions en zone inondable comme, par exemple, des clôtures entièrement faites de bois ou des piscines hors terre et de modifier ledit règlement 02-0305 à cet égard.

06-122
LOISIRS
SUBVENTION – ACTIVITÉS DE L'HALLOWEEN

ATTENDU les activités probables du Comité des loisirs (1974) inc. pour l'halloween ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre le remboursement de dépenses du Comité des loisirs (1974) inc. pour l'organisation et la mise en place d'activités pour l'halloween 2006 jusqu'à concurrence de 500.00 \$ mais sur présentation de factures.

06-123
VARIA
PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES
REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Considérant que le gouvernement a adopté le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* par le décret 340-2006, publié le 24 mai 2006 dans la *Gazette officielle du Québec* et qu'aux termes de ce règlement,

une redevance de 10 dollars est exigée pour chaque tonne métrique de matières résiduelles éliminées dans un lieu visé par le Règlement, et ce, depuis le 23 juin 2006 ;

Considérant que les municipalités doivent payer, directement ou indirectement, les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles afin de pouvoir être admissibles au Programme de subventions ;

Considérant qu'en vertu de l'Entente concernant la mise en œuvre de la redistribution sous forme de subventions des redevances perçues en application du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles conclue entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales et l'Union des municipalités du Québec, le ministre s'est engagé à redistribuer aux municipalités 85% des redevances perçues annuellement en application de ce Règlement ;

Considérant qu'en vertu du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles adopté par le gouvernement (décret 341-2006) et conformément à l'Entente, la municipalité admissible et inscrite au Programme a la garantie de recevoir en subvention, jusqu'en 2010, au moins le montant qu'elle aura payé en redevances pour l'élimination de ses matières résiduelles résidentielles ;

Considérant que cette subvention contribuera au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles couvrant son territoire (PGMR) ;

Considérant que la municipalité est couverte par le PGMR de la MRC de Brome Missisquoi en vigueur depuis avril 2003 ;

Considérant que, pour obtenir cette subvention, la municipalité admissible doit s'inscrire au Programme et qu'à cet effet, une résolution est demandée.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu ce qui suit, à savoir que la municipalité de Brigham admissible :

- demande d'être inscrite au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* ;
- s'engage à respecter les éléments de reddition de compte prévus au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*. Elle consiste d'une part, à fournir au ministre, dans les 30 jours de la réception par le secrétaire trésorier du rapport de son vérificateur externe en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal* ou de l'article 108.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un avis de ce vérificateur externe attestant que celle-ci s'est conformée aux exigences du programme et que les sommes ont été utilisées aux fins prévues. D'autre part, à démontrer à la demande et à la satisfaction du ministre que les dépenses effectuées pour la mise en œuvre de son plan de gestion des matières résiduelles égalent ou excèdent la subvention versée dans le cadre de ce programme ;
- autorise le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et RECYC-QUÉBEC à échanger des informations qu'ils détiennent en provenance de la municipalité ou relatives à la municipalité à l'égard du Règlement, du Programme, du Régime de compensation pour la collecte sélective de même que de la gestion municipale des matières résiduelles ;

- autorise le directeur général ou la directrice générale adjointe, en son absence, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, toute information requise à l'inscription, au respect et au bon fonctionnement du Programme.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 6 novembre 2006 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Daniel Meunier, Marc Labrecque, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Le conseiller Réjean Racine est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 2 octobre 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-124 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-125 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2006

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 2 octobre 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	83,13
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	153,10
Formules Municipales	papeterie et fournitures de bureau	289,09

525,32**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Publications CCH Ltée	maj Droit municipal: princ.gén. et contentieux	199,28
-----------------------	--	--------

199,28**Réparation ou entretien**

Rodons Inc.	5 meules à grinder	17,02
Canadian Tire	pincés et tournevis	65,50

82,52**Réparation machinerie municipale**

N.Bernard Pontiac Buick Inc.	entretien semestriel du camion	136,62
------------------------------	--------------------------------	--------

136,62

943,74

06-125**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	71,84 \$
Céline Vaillancourt : biblio. : abonnement à Safarir	28,76
Biblio : achat de livres pour promotion des auteurs québécois et canadiens	170,00
C.R.S.B.P. : paiement pour livre pour la bibliothèque et fournitures	92,95
Publications CCH Ltée : Relations de travail en milieu municipal	540,60
SOQUIJ : Droit du Travail Express : abonnement 2007	568,57
Alarme Top Sécurité : liaison digitale H.V. du 15/11/2006 au 14/11/2007	153,83
La Voix de l'Est : appel d'offres réseau d'égout et aqueduc	329,32
Le Guide : avis public deuxième exercice du rôle d'évaluation foncière	146,08
SPA de Granby : frais pour récupération d'un chien errant	50,00
Techno-Contrôle 2000 Inc. : inspection 4 extincteurs - salle des Loisirs	42,45
	<hr/> <hr/> 2 194,40 \$

Pour l'année 2007

Formiciel Inc. : achat de papeterie pour la comptabilité pour l'année 2007	1 520,00
Québec Municipal : service internet - adhésion 2007	313,36
	<hr/>
	1 833,36 \$

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
RAPPORT DU MAIRE 2006**

Le Maire Steven Neil dépose et explique son Rapport du Maire 2006.

**06-126
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION – RÈGLEMENT 03-42-1**

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le règlement 03-42-1 concernant les changements au niveau de l'heure des séances régulières et de la journée.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

- Dépôt de la déclaration pécuniaire des élus 2006

**06-127
DOSSIERS D'URBANISME
AVIS D'INFRACTION – TRAVAUX SANS PERMIS**

ATTENDU les constats d'infraction émis par le passé pour des travaux commencés sans permis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction au(x) propriétaire(s) du lot portant le matricule no. 5712-14-7580 pour l'installation d'une nouvelle remise sur son terrain sans permis ou certificat d'autorisation.

**06-128
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉFECTION D'UNE PARTIE DE L'AVENUE DES PINS**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'effectuer la réfection d'une partie de l'avenue des Pins à partir du chemin des Érables pour une somme de 10 000.00 \$ plus taxes.

06-129
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉFECTION COMPLÈTE DU PONT DECELLES

ATTENDU la subvention du Ministère des transports du Québec pour la réfection du pont Decelles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

Que le conseil accepte la subvention offerte par le ministère des Transports du Québec pour l'exécution et la surveillance des travaux prévus sur le pont Decelles ;

Que le conseil s'engage à modifier, après l'acceptation des travaux, l'affichage de limitation de poids, au pont, pour refléter la nouvelle capacité structurale, si celle-ci a été bonifiée suite aux travaux ;

Que le conseil demande au ministère des Transports de lui fournir les plans et devis pour effectuer lesdits travaux ;

Que les travaux visés par l'offre du Ministère ne font pas l'objet d'une autre subvention.

06-130
DOSSIERS DE VOIRIE
MANDAT AU GROUPE POLY-TECH – RÉFECTION DU PONT DECELLES

ATTENDU la réfection prochaine du pont Decelles ;

ATTENDU la subvention du Ministère des Transports du Québec pour, notamment, la surveillance des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de mandater la firme Groupe Poly-Tech inc. pour effectuer la surveillance des travaux concernant la réfection du pont Decelles et de permettre le paiement d'honoraires jusqu'à concurrence de ce que prévoit et subventionne ledit Ministère des Transports. D'informer ladite firme de cette condition et qu'à défaut de celle-ci de l'accepter, de permettre au directeur général de faire le nécessaire pour trouver une autre entreprise disposée à consentir à cette limitation.

06-131
DOSSIERS DE VOIRIE
CERTIFICAT D'AUTORISATION – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU la réfection prochaine du pont couvert Decelles ;

ATTENDU l'obligation d'obtenir un certificat du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour faire ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre au directeur général de prendre les mesures nécessaires pour obtenir un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant les travaux du pont Decelles et de signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham tous les documents à cet effet.

06-132
DOSSIERS DE VOIRIE
SERVITUDE RÉELLE SUR LE LOT 78-72

ATTENDU la demande des propriétaires du lot 78-72 ;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité de Brigham de régulariser la situation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre au directeur général de faire le nécessaire pour donner le mandat à un notaire afin que ce dernier puisse prendre les mesures nécessaires pour créer une servitude réelle sur le lot 78-72 dans le but de faciliter l'écoulement des eaux de surface de la rue Solange. Que le directeur général signe pour et au nom de la Municipalité de Brigham tous les documents relatifs à cet effet.

06-133
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
RÉFÉRENDUM – CONTRAT POUR L'EXPLOITATION DES
RÉSEAUX D'EAUX USÉES

ATTENDU les soumissions concernant l'exploitation des différents réseaux d'eaux usées ;

ATTENDU l'article 22 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. 47-1) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de permettre au directeur général d'entamer le processus de référendum, en conformité avec les lois et règlements en vigueur, afin de soumettre le libellé suivant à la procédure des personnes intéressées habiles à voter :

« Acceptez-vous que les différents réseaux d'eaux usées soient exploités par l'entreprise Aquatech – Société de gestion de l'eau inc., et ce pour une durée de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2007 »

06-134
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
RÉFÉRENDUM – CONTRAT POUR L'EXPLOITATION D'UN
RÉSEAU D'EAU POTABLE

ATTENDU les soumissions concernant l'exploitation du réseau d'eau potable – Secteur Guay ;

ATTENDU l'article 22 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. 47-1) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre au directeur général d'entamer le processus de référendum, en conformité avec les lois et règlements en vigueur, afin de soumettre le libellé suivant à la procédure des personnes intéressées habiles à voter :

« Acceptez-vous que le réseau d'eau potable – Secteur Guay soit exploité par l'entreprise Aquatech – Société de gestion de l'eau inc., et ce pour une durée de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2007 »

06-135

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
CONTRAT POUR L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU D'EAU POTABLE ET
D'EAUX USÉES – DEMANDE AU GOUVERNEMENT**

ATTENDU l'article 22 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q. c. 47-1) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de demander au gouvernement d'approuver la résolution no. 06-136 qui permet à l'entreprise Aquatech – Société de gestion de l'eau inc. d'exploiter les réseaux d'eaux usées et d'eau potable – Secteur Guay, et ce pour une période de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2007.

06-136

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
RÉFÉRENDUM – CONTRAT POUR L'EXPLOITATION D'UN
RÉSEAU D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de donner le contrat d'exploitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable à l'entreprise Aquatech – Société de gestion de l'eau inc. pour une période de cinq (5) ans, à partir du 1^{er} janvier 2007, aux coûts suivants :

2007 : 49 900.00 \$ plus taxes
2008 : 59 950.00 \$ plus taxes
2009 : 52 400.00 \$ plus taxes
2010 : 62 100.00 \$ plus taxes
2011 : 55 040.00 \$ plus taxes

et de permettre au directeur général de signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham le contrat à intervenir entre les parties.

06-137

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
PLAN D'INTERVENTION – SYSTÈMES D'EAUX USÉES**

ATTENDU l'obligation de dresser un plan d'intervention des différents réseaux d'eaux usées pour répondre aux exigences gouvernementales ;

ATTENDU l'offre de service de l'entreprise Poly-Tech dans sa correspondance du 24 octobre 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de donner le mandat au Groupe Poly-Tech, au coût maximal de 15 000.00 \$ plus taxes, afin qu'il soit en mesure de produire un plan d'intervention des différents réseaux d'eaux usées.

06-138

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION – RÈGLEMENT RM-410-1**

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter le règlement RM-410-1 concernant le contrôle des animaux.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-139
SÉCURITÉ PUBLIQUE
PÉTITION – VITESSE RUE DU DOMAINE – DÉCISION

ATTENDU la pétition concernant la vitesse excessive sur la rue du Domaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

1. Qu'un avis de motion est par la présente donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant le règlement no. 06-06 – Réduction de la vitesse sur la rue du Domaine.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

2. De permettre, au printemps 2007, l'installation de ralentisseurs temporaires sur la rue du Domaine et qu'à défaut de plaintes ayant trait à cette méthode, d'effectuer la pose de ralentisseurs permanents en bitume.

06-140
VARIA
RETRAIT DE LA DEMANDE AU FONDS PACTE RURAL 2007

ATTENDU la subvention octroyée par le Fonds Pacte rural 2007 pour l'aménagement de la halte routière sur la Route 104 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de retirer la demande de réaménagement de la halte routière sur la Route 104 au Fonds Pacte rural 2007 concernant l'aménagement de la halte routière sur la Route 104.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session spéciale du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 27 novembre 2006 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire suppléant Marc Labrecque.

Le conseiller Daniel Meunier se présente à 19h45.

Le Maire Steven Neil est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion – Règlement 06-01-02 concernant la taxation à annuler pour certaines personnes dans le secteur Guay
2. Permission à donner au Club de motoneiges
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

06-141

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 06-01-02 – TAXATION SECTEUR GUAY

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire suppléant, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement visant une modification au règlement 06-01 et qui portera le no. 06-01-02 concernant une modification à la taxation du réseau d'eau potable dans le secteur Guay.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

06-142

PERMISSION À DONNER AU CLUB DE MOTONEIGES

ATTENDU la demande de la compagnie « Les motoneigistes du corridor permanent inc. » pour traverser les chemins Giard et du Domaine ;

ATTENDU les nombreuses plaintes en matière de bruit dans le secteur Decelles pour le passage des motoneiges ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'indiquer à ladite compagnie que la Municipalité de Brigham donne l'autorisation à ses membres de traverser les chemins Giard et du Domaine mais que si des plaintes doivent parvenir à la municipalité suite à cette permission, cette dernière reviendra sur sa décision et refusera la traverse de ses chemins par les motoneigistes. D'envoyer copie de la présente résolution au Ministère des Transports du Québec et à la compagnie en cause.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Dépôt d'une proposition de M. Denis Laguë pour brancher le réseau d'eau potable du secteur Guay au système de la ville de Cowansville.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 4 décembre 2006 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Réjean Racine, Yvan Forand, Daniel Meunier, Normand Delisle et le Maire suppléant Marc Labrecque.

Le Maire Steven Neil se présente à 21h10.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 6 et 27 novembre 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

06-143 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

06-144 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 27 NOVEMBRE 2006

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 6 et 27 novembre 2006 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	155,05
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	69,35
Lettrage Graphico-Tech Inc.	13 copies de plan pont Decelles	195,54

Papeterie Atlas	fournitures de bureau	75,84
Courrier Purolator Ltée	envoi à Poly-Tech pour pont Decelles	25,48
Cobi Informatique Inc.	répar. carte graphique sur ordinateur	34,19

555,45

Achat de livres, lois ou autres écrits

Wilson & Lafleur	MAJ Lois du travail / Code civil / procéd.civ. maj Accès à l'information et protect.rens.pers.	157,41
Publications CCH Ltée		241,68
Éditions Yvon Blais	Mesures disciplinaires envoi #13-2006	80,46

479,55

Réparation ou entretien

Canadian Tire	ampoules, lave-vitre, armor all, etc. chang.serrures panneau affichage	71,66
Serrurier Alpha Inc.	dépanneur	117,35

189,01

Réparation machinerie municipale

N. Bernard Inc.	4 pneus d'hiver et 4 roues pour pick-up	780,73
-----------------	---	--------

780,73

2004,74

06-145

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	110,39 \$
C.R.S.B.P. : achat d'une balance pour les livres à la bibliothèque	86,00
C.R.S.B.P. : paiement pour livre pour la bibliothèque	43,50
Biblio : achat de livres	270,00
Céline Vaillancourt : biblio. : abonnement à Filles Clin D'œil	28,37
Le Guide : publication du rapport du maire 2006 en français et en anglais	1 002,76
Espace Bell : remplac. du téléphone cellulaire du maire	191,40
Cherbourg Granby : papier toilette et sacs à ordures	103,00
SEAO : appel d'offres réseau d'égout et aqueduc	56,98
La Voix de l'Est : appel d'offres pour réfection pont Decelles	329,32
SEAO : appel d'offres pour réfection pont Decelles	56,98

Équipe d'accompagnement Au Diapason : 8 poinsettias	80,00
	<hr/>
	2 358,70 \$

Pour l'année 2007

Presse Commerce : achat de périodiques 2007 pour la bibliothèque	377,37
PG Mensys Systèmes d'information : contrat entretien pour la comptabilité	4 187,67
PG Mensys Systèmes d'information : contrat entretien pour l'urbanisme	3 333,38
Publications CCH Ltée : MAJ Actualité juridique municipale	327,04
Publications CCH Ltée : 3 MAJ du Code des municipalités et lois connexes	528,94
	<hr/>
	8 754,40 \$

06-146
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-01 TAXATION 2007

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire suppléant, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement 07-01 concernant la taxation, tarifs et compensations pour l'année 2007.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

06-147
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ENTENTE INTERMUNICIPALE – R.I.E.D.S.B.M. - RENOUVELLEMENT

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham adhère à la convention soumise par le R.I.E.D.S.B.M. pour le renouvellement de l'entente concernant les modalités reliées aux services fournis pour l'élimination des matières résiduelles et de gros rebuts et qui concerne la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008 et que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham ladite entente.

06-148
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE – DEMANDE 2006-00004 – M. ANDRÉ CUSSON

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accorder la demande de dérogation mineure concernant le dossier no. 2006-00004 de M. André Cusson.

06-149
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE AU M.T.Q. – ÉTAT DU PONT DE FER GINGRAS
2519

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de demander au Ministère des Transports du Québec quel est l'état du pont de fer Gingras enjambant la rivière Yamaska entre les chemins Magenta Ouest et Dion.

06-150
DOSSIERS DE VOIRIE
LOCATION DU GARAGE – MINI EXCAVATION ÉRIC BONIN

ATTENDU la demande de l'entreprise Mini excavation Éric Bonin pour la location d'un espace dans le garage municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre à l'entreprise Mini excavation Éric Bonin de louer un espace dans le garage municipal aux mêmes conditions locatives que le contrat de bail signé en septembre 2005, et ce aux prix suivants :

- 1- Des services de déneigement pour le stationnement du Parc Lacroix et qui vise la période hivernale 2006-2007 ;
- 2- Une (1) journée de services de machinerie au gré de la Municipalité de Brigham durant l'année 2007.

06-151
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉFECTION DU PONT COUVERT DECELLES – CONTRAT

ATTENDU l'obtention du certificat d'autorisation du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs concernant la réfection du pont couvert Decelles ;

ATTENDU les soumissions pour la réfection complète dudit pont ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de retenir l'entreprise Construction Giron inc. au coût de 167 200.00 \$ plus taxes pour effectuer la réfection du pont couvert Decelles et de déléguer le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham le contrat à intervenir à cet effet.

06-152
DOSSIERS DE VOIRIE
DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de permettre une dépense de 6000.00 \$ taxes incluses pour divers travaux de voirie.

-
- Dépôt des certificats concernant la procédure d'enregistrement des personnes à voter – Réseau d'eaux usées et eau potable.

06-153
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ÉTUDE POUR UN BRANCHEMENT SUR LE RÉSEAU D'EAU
POTABLE DE LA VILLE DE COWANSVILLE

2520

ATTENDU la suggestion de branchement du réseau d'eau potable Guay sur celui de la ville de Cowansville par la rue Drummond ;

ATTENDU QU'advenant la retenue de cette alternative, le Ministère des affaires municipales et Régions est disposé à financer le projet jusqu'à concurrence de 50 % de la facture pour un maximum de 200 000.00 \$;

ATTENDU l'ouverture de la Ville de Cowansville en ce sens ;

ATTENDU l'importance de connaître avec le plus de précision possible le coût d'un tel projet :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de donner le mandat à la firme Poly-Tech pour étudier la possibilité de raccorder le secteur résidentiel Guay au réseau d'eau potable cowansvillois par toutes les façons possibles et de remettre au Conseil un rapport de faisabilité et de coûts à cet égard. De déléguer le directeur général à faire le nécessaire en ce sens.

06-154

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ADOPTION – RÈGLEMENT DE TAXATION – SECTEUR GUAY**

Suite à la mention du Maire suppléant quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le règlement 06-01-02 concernant la taxation pour le réseau d'eau potable du Secteur Guay.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

06-155

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION – RÈGLEMENT 06-06 – VITESSE RUE DU DOMAINE**

Suite à la mention du Maire suppléant quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement 06-06 concernant la vitesse rue du Domaine.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session spéciale du budget du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 11 décembre 2006 à 14h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Daniel Meunier, Normand Delisle, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Le conseiller Réjean Racine est absent

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget 2007
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

**06-156
ADOPTION DU BUDGET 2007**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le budget 2007 tel que présenté :

Revenus	
Taxes	1 608 575 \$
Paiements tenant lieu de taxes	13 632
Autres revenus de sources locales	83 267
Transferts	177 172
	<u>1 882 646</u>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	334 731
Sécurité publique	458 918
Transport	647 951
Hygiène du milieu	223 523
Aménagement, urbanisme et développement	65 019
Loisirs et culture	41 500
Frais de financement	9 616
	<u>1 781 258</u>
Autres activités financières	
Remboursement de capital sur la dette à long terme	54 188
Transfert aux activités d'investissement	142 200
	<u>196 388</u>
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(95 000)
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	95 000
Surplus de l'exercice	<u><u>0 \$</u></u>

06-157
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le programme d'immobilisations tel que présenté :

	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Administration	0 \$	80 000 \$	0 \$
Sécurité publique	10 000	0	0
Transport	130 700	0	220 000
Loisirs et culture	1 500	0	0
	<u>142 200 \$</u>	<u>80 000 \$</u>	<u>220 000 \$</u>

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir.général